

10 Port-Gentil

Assainissement de la ville/4e arrondissement

Opération de curage des caniveaux avant les pluies

Vianney MADZOU

Port-Gentil/Gabon

DES jeunes portant des chaussettes oranges de sécurité avec pelles et brouettes ont pris d'assaut, depuis quelques jours, les artères principales du 4e arrondissement de la ville. Curer les caniveaux est la tâche que leur a assignée le maire Bonaventure Kassa Ibinga, soucieux des conditions de vie peu reluisantes de ses concitoyens en saison des pluies.

"Le retour des pluies c'est pour bientôt. Nous savons combien les inondations sont monnaie courante dans plusieurs quartiers de notre arrondissement. C'est pour réduire l'étendue du phénomène que la décision a été prise, comme chaque année à la même période, de nettoyer les caniveaux", nous a confié, pelle en main, le responsable adjoint de la cellule technique du 4e arrondissement, Jean Félix Ayoune.

Les travaux en question ont débuté du côté du quartier Banco. Les éboueurs occa-



Photo : Vianney Madzou

Le responsable adjoint du service technique du 4e arrondissement, Jean Félix Ayoune, mettant la main à la pâte pour encourager les jeunes.

sionnels commis à cette tâche sont ensuite passés par Salsa et Matiti, avant la "Cuvette centrale". C'est dire l'immensité de l'opération

qui devra s'achever dans les tout prochains jours au niveau du quartier Izouwa. S'y attèlent, outre les agents de la mairie du 4e arrondisse-

ment, les jeunes vacanciers recrutés pour la circonstance. "Beaucoup d'élèves travaillent avec nous. Le maire Kassa Ibinga pense que c'est une manière de les aider, à l'orée de la rentrée scolaire. Ils pourront ainsi soulager leurs parents en achetant eux-mêmes, avec l'argent qu'ils auront gagné, leurs fournitures scolaires", a expliqué Jean Félix Ayoune. Il faut rappeler que les caniveaux bouchés le sont en grande partie à cause de l'incivisme des riverains qui y déversent toutes sortes de débris. Construits pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie vers les grands canaux, ils sont à plusieurs endroits transformés en poubelles. Les dalles en sont

volontairement ôtées, afin de faciliter le déversement d'ordures ménagères et autres déchets. Pourtant, les populations qui se livrent à ces actes inciviques sont les mêmes qui se plaignent des inondations et incriminent les services de la mairie. D'où le choix de la sensibilisation dans les prochains jours avant de procéder à la répression. "Nous allons éditer des prospectus afin de sensibiliser les habitants de notre arrondissement à la nécessité de garder nos caniveaux et canaux propres. Il est évident qu'après la sensibilisation, les récidivistes devront être sévèrement sanctionnés", a indiqué le représentant du service technique.

Occupation du domaine de l'État Le site de la station émettrice de Gabon Télévision squatté ?

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

QUE se passe-t-il au centre émetteur de Radio Gabon et Gabon Télévision, propriété du ministère de la Communication, situé au quartier Matanda, dans le 4e arrondissement de la commune de Port-Gentil ? Depuis quelque temps, en effet, on peut y apercevoir les engins de la société pétrolière Ortec stationnés dans ce domaine de l'État. Une situation ubuesque aux yeux de nombreux riverains, vu que le stationnement permanent en pareil endroit devrait procéder d'une convention entre les autorités compétentes et les responsables de l'entreprise en question. Et le coût du stationnement de-

vrait être versé dans les caisses du Trésor public. Or, à ce qu'il semble, il n'en est rien.

Selon divers témoignages, c'est un fonctionnaire local du ministère de la Communication qui aurait autorisé, pour son compte, que les engins de la société Ortec puissent être garés dans cet espace public. En contrepartie, il percevrait mensuellement une rétribution. De quoi arrondir allègrement ses fins de mois en ces temps de crise financière. Une juteuse affaire conclue sur le dos du contribuable au moment où de nombreux compatriotes tirent le diable par la queue.

Pour essayer d'en savoir plus, nous avons vainement tenté de joindre un responsable local du ministère de la Communication.



Photo : J-P Allogo

Le matériel roulant de la société Ortec sur le site de la station de Gabon Télévision.



L'YBEK 2015

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS



Communiqué

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance des agents publics en présalaires et des agents de la Main d'œuvre Non Permanente (MONP) de Libreville, non détenteurs d'un compte bancaire, qu'à compter du mois d'octobre 2015, leurs salaires seront désormais payés par virement bancaire.

Aussi, les intéressés sont-ils invités à se rapprocher des banques partenaires ci-dessous, afin de procéder aux formalités d'ouverture de compte :

- BGFI (BGFI BANK pour les présalaires et LOXLA pour la MONP) ;
- BICIG ;
- UGB ;
- ECOBANK ;
- UBA ;
- POSTEBANK.

Par ailleurs, les fonctionnaires qui n'auraient pas encore ouvert de compte bancaire sont tenus de régulariser leur situation dans les mêmes délais.

Dans tous les cas, les relevés d'identité bancaire (RIB) des intéressés sont à déposer auprès des services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (Direction de la Solde).

Sont exclus de cette opération, les agents publics résidant dans des localités de l'intérieur du pays non pourvues de banques commerciales. Ces derniers conserveront leur mode de règlement habituel.

Fait à Libreville, le 11 AOUT 2015

Le Ministre du Budget et des
Comptes Publics